

Examen au cas par cas – Projet photovoltaïque au sol de Bourg-lès-Valence Négométal (26)

Annexe complémentaire 5 – Exemple du tracé de raccordement



La solution de raccordement définitive sera proposée par Enedis, après l'obtention de la Déclaration Préalable. Ce tracé est un exemple, et n'est donc pas définitif.

Au vu de la puissance installée sur site, il est probable que le projet soit raccordé à la ligne HTA la plus proche.

La distance entre les logettes qui seront installées par ENEDIS en limite de propriété du projet et la ligne HTA la plus proche est de 177 m en suivant les voiries.

Le raccordement se fait par enfouissement de câbles souterrains le long des routes et des voiries existantes, sans création de nouvelles lignes aériennes, afin de limiter les incidences sur l'environnement.